

## Présentation du collectif et de sa raison d'être

**Solidarités Écologie** et d'autres associations<sup>1</sup> ont initié une action à l'échelle du canton de la Chapelle sur Erdre.

Son objet est l'alimentation saine et de proximité<sup>2</sup>. Cette action est constituée de trois axes de travail :

1. Action pour le développement de la nourriture « bio » dans la restauration collective,
2. Incitation à l'installation de producteurs de produits « bio » dans les communes du canton,
3. Développement de l'achat responsable et de circuits courts de distribution (AMAP, etc.).

Le collectif et ses groupes de travail ont mené plusieurs initiatives depuis sa création :

- Projection du film « Nos enfants nous accuseront », dans le cadre du Festival Solid' Air 2009
- Organisation d'une conférence débat sur les pesticides le 30 juin 2009
- Mise en œuvre de trois groupes de travail à partir de septembre 2009 et structuration du collectif
- Animation d'un « atelier cuisine pour les enfants » lors de Cap découverte (60 inscrits) le 5 juin 2010
- Organisation d'une exposition et d'une conférence débat sur le thème « Manger bio c'est pas du luxe » avec Lilian Le Goff à l'occasion du « Printemps Bio » du Groupement des Agriculteurs Bio(GAB 44) le 12 juin 2010

Les initiatives aujourd'hui en cours sont :

- Lancement le 20 octobre 2010 de la charte d'action locale pour les restaurants d'enfants (maternelle et primaire) dans la commune de la chapelle sur Erdre .
- Création le 3 novembre 2010 d'un groupe de volontaires pour la création d'ateliers cuisines réguliers à l'intention des enfants et des adultes sur la commune de la Chapelle sur Erdre.
- Organisation en mai 2011 dans le canton de trois projections/débats et d'un débat/actions dans le cadre du prochain Festival Solid' Air.

Pour mieux comprendre le travail de ce collectif ce document présente ci-après :

- Les principes qui guident son action
- Son organisation actuelle
- Les contacts à prendre pour le rejoindre

## 1 Les principes qui guident l'action du collectif

---

En résumé, le collectif s'est donné comme rôle de :

- Fédérer les énergies locales sur son objet : L'alimentation saine et locale,
- Mener des actions concrètes à l'échelle du canton appuyées sur une réflexion globale,
- Diffuser de l'information pour partager collectivement des diagnostics,
- Influencer les politiques locales à l'échelle du canton.

### Fédérer des énergies, des compétences, des regards

Le collectif permet à toutes personnes de la société civile sur le canton de s'impliquer. Les associations et institutions existantes sont naturellement accueillies<sup>1</sup>. Elles participent par l'intermédiaire de leurs représentants. Le collectif a aussi pour vocation de fédérer les personnes isolées qui ne sont pas impliquées dans une structure associative (ou qui n'ont pas le mandat de s'exprimer en leur nom<sup>3</sup>). C'est l'expression de la société civile, de sa diversité et la réunion des acteurs impliqués qui est recherché dans ce collectif.

### Mener une action locale dans le cadre d'une réflexion globale

Il s'agit de prendre en compte l'existant, les contraintes immédiates et objectives de l'alimentation biologique et de ses conditions de sa production locale. L'action du collectif s'appuie sur la recherche d'une connaissance la plus fine et pertinente possible des enjeux. Cette connaissance doit être partagée collectivement. C'est l'approche globale du collectif.

<sup>1</sup> Association Jardine, CSF, AMAP (Gesvrine, Treillières et Sucé sur Erdre), Collectif cantines bio 44, FCPE école Beausoleil, FCPE collègue le Grand Beauregard, FCPE collègue de la Coutancière, Association ZEPHIR Périscol.

<sup>2</sup> Voir la charte d'action locale élaborée par le groupe de travail « restauration collective » pour avoir un aperçu des enjeux.

<sup>3</sup> C'est le cas lorsque l'on est parent d'élèves adhérent à une fédération, adhérent associatif sans responsabilité ou encore militant qui souhaite ne pas engager son organisation.

Ensuite, le collectif mène des initiatives concrètes accessibles par ses groupes de travail. Les groupes trouvent le bon dosage entre le débat, nécessaire et orientant l'action, et l'action réaliste sans consommatrice excessive des ressources du groupe, actionnant des leviers et agissant sur un périmètre accessible au groupe. C'est l'action locale du collectif.

### Diffuser l'information et partager le diagnostic

Le partage collectif de l'information est une activité indispensable à la réflexion et à l'action des groupes de travail du collectif.

L'information au sein des groupes de travail du collectif porte actuellement sur les techniques concernées (gestion, achat, cuisine, agriculture, territoire,...), l'état des pratiques réelles, les expérimentations et les témoignages existants, les ressources documentaires, institutionnelles, associatives et humaines disponibles.

Elle permet à chacun de passer d'un regard extérieur et plus superficiel à un regard plus près de la réalité et plus objectif.

Ainsi, c'est une des vocations du collectif, la diffusion de l'information permet d'élaborer et de partager collectivement un diagnostic. Le partage des diagnostics est indispensable dans la perspective de l'action commune.

### Influencer les politiques locales

Le collectif « alimentation saine et de proximité » n'a aucune légitimité politique. Ceci est à la fois un frein et une opportunité.

Un frein car, le collectif n'a pas vocation à prendre des décisions ou des initiatives qui relèvent des prérogatives des élus (des communes ou du conseil général). C'est une opportunité, car le collectif peut s'affranchir des clivages traditionnels. En effet, il fournit aux citoyens un espace d'expression libre et créative. C'est une « respiration sociétale ». Elle permet de s'approprier collectivement des problématiques en s'affranchissant mieux des éclairages réducteurs liées à des stratégies d'appareils ou des perceptions idéologiques. Le collectif peut aborder son sujet de manière transversale et décloisonnée. Cette opportunité du collectif est d'autant plus réelle que ses membres sont libres, non inféodés, qu'ils adoptent une posture exigeante de transparence et d'authenticité. C'est en cela que nous pensons que, imperceptiblement, les politiques locales sont influencées par le travail du collectif. Le collectif est un instrument pour une démocratie participative en action.

## 2 Son organisation concrète aujourd'hui

---

Une trentaine de personnes sont impliquées dans le collectif. Leur origine est diverse. On observe qu'il s'agit d'une implication soit individuelle, soit à titre institutionnelle. L'entrée dans le collectif est libre, sans adhésion et cotisation.

Le collectif est une structure souple, évolutive et peu formelle qui comporte :

- Des groupes de travail : chacun se réunit selon son propre rythme en fonction de la dynamique de ses actions et de ses effectifs. Ils sont chacun, guidés par deux animateurs. Il est possible d'entrer dans le groupe à tout moment.
- Un groupe de pilotage : il est composé des animateurs de chaque groupe de travail et de personnes volontaires ou invitées. Ce groupe fédère les actions de chaque groupe de travail et lance les initiatives transversales.

## 3 Contact du collectif et des groupes de travail

---

#### Collectif :

- Dominique Ménard – dom.menard@free.fr

#### Groupe de travail « AMAP et circuit court »

- Dominique Ménard - dom.menard@free.fr
- Valérie Auclair - auclair.adm@free.fr

#### Groupe de travail Installation agriculteurs locaux

- Joseph Violin - jviolain@hotmail.com
- Jean-Paul Minier – jpminier@wanadoo.fr

#### Groupe de travail Restauration collective

- Jean-Claude Guinel – jean-claude.guinel@laposte.net
- Philippe Blais – feuquichante@aliceadsl.fr